

CHAMPIONNAT HDF ESPOIRS HAUTS DE FRANCE 65cc/ 85cc et 50cc 2023

ARTICLE 1 : SONT ADMIS :

Les licenciés de moins de 11 ans (au 01/01/2023). Encadrement par l'Éducateur de la Ligue.

- Catégorie. **50 CC** Centrifuge Licence NJ1. De 6/7 ans et NJ2 8/9 **maximum** (Guidon de Bronze)
- Catégorie. **65 CC** Maxi avec Transpondeur Licence NJ1 à partir de 7ans, NJ2 à partir de 8 ans et jusqu'à 9 ans ou NJ3 jusqu'à 11 ans.

La limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 12 ans à la date de la première épreuve,

- Catégorie. **85 CC** Maxi avec Transpondeur Licence NJ3 **à partir de 10 ans et** jusqu'à 11 ans maximum.

ARTICLE 2 : CIRCUIT

La journée comporte au minimum pour les espoirs et Kids :

- ✓ 1 essai libre et 1 essai chronométré de 10' le matin
- ✓ 2 manches l'après-midi de 10 minutes + 1T

Un circuit doit être prévu en accord avec le responsable des Kids (éducateur de la Ligue) le Directeur de course et l'organisateur :

- 85cc Educatifs et 65 CC allégé au besoin pour qu'il soit compatible avec les 65cc.
- 50cc Thermique ou Electrique : circuit simplifié (si nécessaire) tout en gardant des difficultés

ARTICLE 3 : CONTROLE ADMINISTRATIF

Le Club organisateur se chargera de l'accueil administratif des pilotes.

ARTICLE 4 : ESPOIR 65cc/85 cc/Kids 50

- ✓ 1ère FORMULE : Engagement **à l'année 20 €+4€ de location transpondeur X Nombre D'Épreuves Seulement par le biais du site engage sport**

Les pilotes **50cc/65cc et 85cc** demanderont un numéro par le biais du site **engage sport**

La Ligue transmettra les droits correspondants à chaque organisateur.

Toute absence signalée après la manifestation à l'organisateur ou à la Ligue ne sera pas remboursée.

- ✓ 2ème FORMULE : Engagement **à chaque épreuve : 25 €+4€ de location transpondeur sur le site engage sport**

5 jours avant l'épreuve (mercredi midi) accompagnée des droits d'engagements, sur le site : engage sport

Possibilité d'inscription jusqu'au jeudi midi au tarif de 40 euros.

La priorité sera donnée aux pilotes de la Ligue HDF.

Passé ce délai aucun engagement ne peut être pris en compte

ARTICLE 5 :

Pour participer, il y aura lieu de présenter le matin au contrôle-pointage sa licence NJ1 (50cc) OU NJ2 ou NJ3 (65 et 85cc) ainsi que le guidon ou le CASM.

ARTICLE 6 :

En début d'année, après avoir demandé son numéro (voir Article 4) le pilote réservera **sur le site engage sport** un numéro à l'année à apposer sur sa moto, 1 plaque avant et sur les deux côtés, il peut demander son numéro de Championnat de France.

ARTICLE 7 :



50cc : Les départs à grille ou seront lancés avec le drapeau vert abaissé du Directeur de course **ou d'un Educateur**
(si grille de départ non-adaptée aux 50cc).

ARTICLE 8 :

Des contrôles techniques seront réalisés la veille ou le matin de l'épreuve.

La tenue exigée est celle des pilotes de cross : casque homologué, lunettes, bottes de cuir, gants, pantalon protégé, dorsale, genouillères, coudières.

ARTICLE 9 :

La présence des parents est interdite sur la piste et aux abords de la piste non ouverte au public.

En cas de non-respect de la présente règle, l'Educateur ou le Directeur de course est habilité à stopper la manche et exclure le ou les pilotes concernés.

